

établir les rapports nécessaires de la science économique avec la philosophie morale. L'Institut qui avait mis la question au concours, a jugé son ouvrage digne d'une médaille; les qualités solides qu'on y rencontre, justifient, en effet, cette importante distinction.

L'auteur pouvait s'y prendre de plusieurs manières, pour le soutien de sa thèse éminemment spiritualiste. Il pouvait, en tenant un grand compte de certaines préventions, qui règnent encore aujourd'hui, prendre à parti ses adversaires, discuter leurs appréhensions, leurs erreurs, leurs arguments, s'ils en ont de réels et de sérieux. Il pouvait encore séparer sa cause de celle des matérialistes volontaires ou involontaires, qui sont aux économistes vrais, ce que sont les hérétiques aux orthodoxes. J'imagine même qu'un livre conçu sur ce plan, écrit avec du bon sens et de l'esprit, eût été fécond en détails piquants et instructifs. M. Rondelet, qui est professeur de philosophie, a eu une plus haute ambition, il a voulu aller au fond des choses et établir sa thèse spiritualiste d'une manière dogmatique. Il s'est attaqué directement aux problèmes de la production, de l'échange, de la consommation, de l'impôt; il en a fait une revue générale et une analyse approfondie, et partout il a montré la question purement matérielle compliquée d'une question morale qui la domine. Les bornes d'un court article ne permettent pas de discuter la valeur de ses procédés de démonstration ou des arguments dont il se sert, mais après la lecture de son livre, on peut affirmer que le fait de la subordination légitime et nécessaire de l'économie politique aux lois de la philosophie spiritualiste et chrétienne ne saurait plus être inéconnu.

Des économistes éminents, qui ont donné leurs suffrages à l'auteur, ont trouvé qu'il faisait quelquefois de trop grandes concessions à ses adversaires, et qu'en subordonnant l'économie politique à la philosophie; il en restreignait le champ outre mesure. Je serais assez de cet avis. Cependant si ces deux sciences ont des rapports nécessaires et bien établis, la question de délimiter leurs frontières perd beaucoup de son importance. Une critique plus générale à faire à M. Rondelet, c'est d'avoir l'exagération de